

Administration communale de Hesperange  
Collège des bourgmestre et échevins  
474, Rte de Thionville  
L- 5886 Hesperange

Hesperange, le 17 mars 2024

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins,

En vertu de l'article 25 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous nous permettons de vous poser quelques questions concernant le récent post Facebook du Maire Marc Lies daté du 3 mars 2024 ayant fait couler beaucoup d'encre au niveau national.

Considérant le ton incendiaire adopté, accusant la presse et les partis de gauche de causer la dégradation de notre société luxembourgeoise, et l'implicite désignation des réfugiés comme coupables présumés dans le cas troublant du vol et de la décapitation de cinq poules à Hesperange.

Reconnaissant l'inacceptabilité de telles diatribes, qui sapent les fondements même de notre démocratie et trahissent les principes de justice et d'équité et plus précisément le principe de la présomption d'innocence,

Tenant compte des précédents regrettables où vous avez tenu des propos stigmatisants et blessants sur les réseaux sociaux, puis vous étant excusé, notamment devant les Verts lors du conseil communal du 17 juillet 2023 et de votre engagement à favoriser une collaboration constructive avec tous les acteurs politiques.

En considération des pouvoirs de police conférés au maire, lui octroyant des responsabilités cruciales en matière de sécurité publique, de cohésion sociale et de bien-être communautaire.

Considérant que les bourgmestres sont considérés comme étant en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en raison de leurs responsabilités et de leur disponibilité requises pour répondre aux besoins de leur communauté à tout moment.

Vu qu'un comportement exemplaire est attendu de la part d'un élu et plus encore de l'exécutif au niveau local.

Nous nous permettons de soumettre donc les questions suivantes au bourgmestre :

- Quelles mesures concrètes envisagez-vous pour réparer le tort causé par vos propos, en tant que représentant élu de notre communauté ?
- Comment garantirez-vous que la présomption d'innocence soit préservée pour tous, notamment pour les groupes les plus vulnérables, sous votre mandat à Hesperange ?
- En tant que chef de la municipalité, quelles initiatives concrètes prendrez-vous pour promouvoir le respect, la tolérance et l'inclusion dans notre société, plutôt que de nourrir des divisions potentiellement préjudiciables ?
- Quel est votre plan pour restaurer la confiance et l'unité au sein de la communauté de Hesperange après cette nouvelle controverse ?
- Comment comptez-vous impliquer les citoyens dans la prise de décision et la gouvernance locale pour garantir une représentation équitable et une voix pour tous ?

Nous demandons également aux échevin-e-s de prendre position individuellement au sujet de ce post. Quelle est la position des différents membres du collège échevinal à ce sujet ?

Dans l'attente de vos réponses et prises de position, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les échevins, l'expression de nos salutations distinguées.

Carole Goerens	Marie- Lyne Keller	Stephen de Ron	Rita Velazquez	Mathis Godefroid
Conseillère communale	Conseillère communale	Conseiller communal	Conseillère communale	Conseiller communal